

L'Aérostation en Alsace

L'aérostation allie sport, liberté, nature et convivialité.

Parmi les sports aériens, l'aérostation née en 1783, garde encore aujourd'hui son caractère d'aventure et de symbiose avec la nature.

Les matériaux modernes sont performants, les techniques de pilotage sont éprouvées.

A travers ses nombreux clubs, la Fédération Française d'Aérostation vous propose de découvrir la pratique du ballon à air chaud aussi appelé montgolfière et du ballon à gaz.

Votre curiosité sera satisfaite par un vol d'initiation. Mieux encore : investissez-vous dans un club en tant qu'équipier régulier au sol et en vol.

Ces premiers pas ont fait de vous un(e) passionné(e) : apprenez à piloter sous la conduite d'un instructeur fédéral.

Vous aimez confronter votre savoir-faire : participez aux compétitions nationales et internationales. Découvrez la terre vue du ciel en participant aux meetings aérostatiques en France et à l'étranger.

Si de surcroît, vous êtes patient et manuel, devenez le constructeur amateur de votre ballon.

Etre sur le terrain de décollage au lever du soleil, voilà une condition essentielle. On pratique l'aérostation très tôt le matin et avant le coucher du soleil.

En loisir ou compétition, l'aérostation est une activité très conviviale. Elle sous-entend également l'apprentissage de notions aérologiques, météorologiques, de réglementation aérienne, une bonne connaissance du matériel et la gestion de la sécurité du vol.

COORDONNÉES UTILES

**Direction Régionale
de la Jeunesse,
des Sports et de la
Cohésion Sociale d'Alsace**

Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cédex

Tél : 03 88 76 76 16 Fax : 03 88 76 76 11



CROSA

Maison des Sports
4 rue Jean Mentelin BP 28
67035 STRASBOURG Cedex 2

Tél : 03 88 26 94 37

Fax : 03 88 26 94 40

secretariat@croso.com

alsace.franceolympique.com



Fédération Française d'Aérostation

6 rue Galilée

75116 Paris

Tél (+33) 1 47 23 56 20

ffa@ffaerostation.org • www.ffaerostation.org

RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) a été mis en œuvre dès 2004 par l'actuel Ministère de la Santé et des Sports. L'étroite collaboration entre les propriétaires publics et privés d'équipements sportifs, le mouvement sportif et le ministère de la Santé et des Sports aura permis en 2005 le recensement des 333.000 équipements sportifs, espaces et sites de pratiques implantés sur tout le territoire, métropolitain et Outre-mer. L'ensemble des informations contenues dans le recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) est accessible gratuitement, sous une forme dynamique et directement utilisable, sur le site Internet www.res.jeunesse-sports.gouv.fr. A partir des fiches consultées, vous pouvez accéder directement au site Internet de votre équipement ou de votre structure et avoir accès à toutes les informations pratiques s'y rapportant. Les modalités d'actualisation des données se font, notamment, au titre de l'obligation légale de déclaration des équipements sportifs (Article L312-2 du code du sport) qui prévoit que « tout propriétaire d'un équipement sportif est tenu d'en faire la déclaration à l'administration en vue de l'établissement d'un recensement des équipements ». Ce dispositif de déclaration (formulaire CERFA n°13436*0114 téléchargeable ici : http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr/documents/CERFA_N%C2%B013436-01%20doc.pdf) a été complété depuis le 1er janvier 2009 par une procédure de révision systématique des fiches d'enquête du RES sur 4 ans. Elle permet de contrôler chaque année un quart des informations relatives aux équipements sportifs. Cette année, les données relatives aux équipements des communes de 750 à 2500 habitants sont actualisées.

Avec le soutien de



Aérostation

En Alsace

environnement

découverte

compétition

42 licenciés
en Alsace en 2009

loisirs

bien-être

bien-être

sensation



CARTE
DE PRATIQUE
DE
L'AEROSTATION



Site de Saverne Steinbourg

67

68

67

BAS-RHIN LIBRES BALLONS DU BASTBERG

17 rue de l'Étang
67440 LOCHWILLER
(+33) 3 88 70 82 40

La plate-forme officielle du club se situe à l'aérodrome de Saverne-Steinbourg, situé sur la D83 en bordure de forêt, entre les villages de Steinbourg et Waldowisheim. Des départs peuvent se faire depuis des terrains privés, avec autorisation du propriétaire. Il est conseillé de prendre contact avec l'association des Libres Ballons du Bastberg pour de plus amples informations.

